



/ Photo AFP

## André Vallini : « Il faut remettre à plat tout le système judiciaire »

La commission d'enquête parlementaire sur Outreau tient sa dernière séance mercredi. Son président, le député de l'Isère (PS) André Vallini, revient sur plus de deux cents heures d'auditions.

PAGE 4

LYON - VILLEURBANNE - CALUIRE-ET-CUIRE

# DIMANCHE

LYON  
MATIN

# LE PROGRÈS

[www.leprogres.fr](http://www.leprogres.fr)

69 X

9 AVRIL 2006

# André Vallini : « Il faut remettre à plat tout le système judiciaire »

Après plus de deux cents heures d'auditions, la commission d'enquête parlementaire sur Outreau tiendra sa dernière séance mercredi. Son président, le député PS André Vallini, souhaite que, pendant la campagne présidentielle, le rapport de la commission soit un document de référence dans le débat sur la justice et les libertés individuelles.

Après plus de deux cents heures d'auditions, la commission d'enquête parlementaire sur Outreau tiendra sa dernière séance mercredi. Son président, le député PS André Vallini, souhaite que, pendant la campagne présidentielle, le rapport de la commission soit un document de référence dans le débat sur la justice et les libertés individuelles.

>> Dans l'affaire Outreau, « il n'y a eu aucune erreur procédurale », selon le procureur général Yves Bot. C'est donc la faute à personne ?

S'il est vrai qu'il n'y a pas eu d'erreur procédurale, il y a eu, en revanche, beaucoup d'erreurs d'appréciation, reconnues par les magistrats eux-mêmes. Les maintiens en détention, par exemple, ont été justifiés par le critère de « trouble à l'ordre public », alors qu'il s'agissait plutôt de trouble à l'opinion publique. Même si faut comprendre aussi qu'il est difficile de remettre quelqu'un en liberté, quand des centaines de personnes vocifèrent sous vos fenêtres, devant le palais de justice.

>> L'une des treize acquittés, Karine Duchochois, a demandé à la commission des sanctions pour ceux qui ont « brisé sa vie ». Alors, quelles sanctions pour les magistrats fautifs ?

Je comprends la colère de



Et si j'ai toujours pensé - et je pense toujours - que le métier d'avocat est le plus beau du monde, je pense aussi que le métier de juge est le plus difficile. / Photo AFP

**Non, ce n'est pas vrai, des magistrats sont sanctionnés chaque année.**

Karine Duchochois, mais la commission n'a pas de pouvoir disciplinaire et c'est au Conseil Supérieur de la Magistrature de statuer sur les fautes éventuelles de tel ou tel magistrat. Et il faut aussi faire très attention, car lorsque vous touchez à la responsabilité des magistrats, vous touchez aussi à leur indépendance.

>> En clair, quand on est puissant, on n'est jamais sanctionné...

Non, ce n'est pas vrai, des magistrats sont sanctionnés chaque année. Et puis, gare au populisme ! Moi, je préfère toujours la pédagogie à la démagogie pour expliquer que la décision juridictionnelle doit être protégée de toute

pression, d'autant qu'il existe toujours le recours de l'appel lorsque l'on est mécontent d'un jugement.

**Or, je n'hésite pas à dire que je préfère un coupable en liberté plutôt qu'un innocent en prison.**

>> La pédophilie est devenue le crime absolu. Un procureur a même parlé devant la commission d'un « mythe puissant »...

Et je lui ai répondu que lorsque le mythe est plus fort que le doute, c'est ennuyeux ! On s'est trop longtemps méfié du témoignage des enfants. Puis, passant d'un excès à l'autre, on a sacralisé leurs paroles. Il faut aujourd'hui trouver un équilibre, et devant la

Commission, les experts ont d'ailleurs fait leur autocritique. Tout comme les magistrats d'ailleurs et même les journalistes : c'est exceptionnel !...

**>> Des mini « Outreau », il y en tous les jours...**

C'est hélas vrai. Sur 60 000 détenus dans les prisons françaises, 20 000 sont en détention provisoire, et donc présumés innocents et statistiquement, on sait qu'il y en a parmi eux 2 000 qui bénéficieront d'un non-lieu ou d'une relaxe. Or, je n'hésite pas à dire que je préfère un coupable en liberté plutôt qu'un innocent en prison. Le grand mérite de l'affaire d'Outreau et

de notre commission d'enquête est de montrer que la justice pénale ne concerne pas que les voyous et qu'on peut être un Français ordinaire et sans histoires et passer trois

**Soyons clairs : si la droite veut remettre la sécurité au centre des débats, comme en 2002, les socialistes y sont prêts.**

ans en détention préventive, alors qu'on est innocent.

**>> Après Outreau, quelle réforme pour la justice ?**

Il faut remettre à plat tout le système judiciaire et engager de grandes réformes, tout en ayant le courage de dire que - comme en matière médicale - le risque zéro n'existera jamais en matière judiciaire, car la justice est rendue par des hommes. Sur les réformes elles-mêmes, il faut

éviter l'éternel débat entre accusatoire ou inquisitoire, pour promouvoir un système vraiment contradictoire, à tous les stades de la procédure...

**>> Mais la justice reste incompréhensible pour nombre de Français...**

Grâce à la commission d'enquête, en tout cas, les Français sont devenus des spécialistes de la procédure pénale ! Et si j'ai voulu la retransmission de nos travaux, c'est justement parce que je pressentais qu'ils allaient constituer une formidable leçon d'instruction judiciaire donnée à la France entière. Nous avons réussi à mettre ainsi la justice au cœur du débat politique.

**>> Cela peut durer jusqu'à la présidentielle ?**

Je le souhaite. Soyons clairs : si la droite veut remettre la sécurité au centre des débats, comme en 2002, les socialistes y sont prêts. Nous avons fait notre mue et, comme le dit Tony Blair, il faut être dur avec la délinquance, mais

dur aussi avec les causes de la délinquance : échec scolaire, urbanisme dégradé, précarité... Donc, d'accord pour un débat sur la sécurité, mais à condition d'avoir, dans le même temps, un débat sur la

**A nous, la gauche, de proposer une alternative crédible.**

justice et les libertés individuelles. Je souhaite que le rapport de la commission soit, durant la campagne présidentielle, un document de référence dans ce débat.

**>> Comment avez-vous vécu toutes ces heures d'audience ?**

J'ai été souvent ému bien sûr, horrifié aussi parfois par ce que j'ai entendu. J'ai été surtout passionné par ma mission, car la justice est au cœur de mon engagement politique depuis le début. Et si j'ai toujours pensé - et je pense toujours - que le métier d'avocat est le plus beau du monde, je pense aussi que le métier de juge est le plus difficile.

**>> Au-delà de la Justice, toutes les institutions françaises paraissent à bout de souffle...**

Nous sommes dans une situation qui me fait penser non pas à Mai 68, mais à Mai 58, et je souhaite qu'on puisse aboutir, sans coup d'Etat bien

sûr, à une renaissance de la République. Si Sarkozy parle de « rupture », c'est parce qu'il a bien compris que les Français en ressentent la nécessité. Sauf que sa rupture ultralibérale, autoritaire et communautariste, les Français n'en veulent pas. A nous, la gauche, de proposer une alternative crédible.

**>> C'est une question de génération ? On vous sait favorable au retour de Lionel Jospin...**

Mon candidat, c'est le projet que nous sommes en train d'élaborer et je respecte le calendrier du parti socialiste qui désignera son ou sa candidat(e) en novembre.

**>> La pagaille à droite, et l'incertitude à gauche, peuvent-elles conduire, en 2007, à une réplique du 21 avril 2002 ?**

Si nous ne réussissons pas à marier l'aspiration à une société plus juste avec l'exigence de crédibilité économique, on va vers une forte abstention ou un vote aux extrêmes, et donc peut-être un 21 avril. Ce serait dramatique pour la France. Je vais donc consacrer mon énergie, avec mes amis socialistes, à préparer une belle victoire pour la gauche en 2007 !

**Propos recueillis par Yves Alègre et Francis Brochet**



## André Vallini le rapporteur d'Outreau

Issu d'un milieu social modeste, André Vallini est aujourd'hui âgé de 49 ans. Il est né à Tullins, dans l'Isère. Cette Isère qui est devenue son point d'ancrage politique. Sous les couleurs du parti socialiste, l'homme sera élu député dans la neuvième circonscription, en juin 1997. Avocat de formation, André Vallini siège, également, au conseil général. Il a été membre de la Commission d'enquête sur la situation dans les prisons françaises. Mais aussi de celle qui a travaillé sur le régime étudiant de sécurité sociale. Et encore de la Commission qui a enquêté sur Superphénix et la filière des réacteurs à neutrons rapides.

Cependant, André Vallini s'est fait connaître de la France entière comme le président, à la fois serein et incisif, de la Commission d'enquête parlementaire chargée de faire la lumière sur le désastre judiciaire d'Outreau. Certains exigeaient des audiences à huis clos. André Vallini a, au contraire, souhaité la publicité des débats pour une vaste leçon d'instruction civique. La mesure et la qualité des débats ont passionné les Français. Donnant raison à André Vallini. Les témoignages des 13 innocents acquittés et d'un juge Burgaud hagard en ont dit plus que de savantes exégèses sur l'état de la justice française.

Nous sommes dans une situation qui me fait penser non pas à Mai 68, mais à Mai 58, et je souhaite qu'on puisse aboutir, sans coup d'Etat bien sûr, à une renaissance de la République. / Photo Maxppp